



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

REUNION DU LUNDI 18 MAI 2020

Présents : MELLE J. BARROCAS, MM. J. DIAS (PRESIDENT), M. ABED, R. ZAMO, B. FOLTIER, F. GALLONDE, A. AISSAOUI, J. CROISE, J. VILELA, N. SAADA, N. RIT, L. FILIN.

Assistent : M. I. GRADINARI.

Excusés : MM. A. BCHIR, D. DUPUIS, R. HOCQ (UNAF 94).

INTRODUCTION - ORDRE DU JOUR

Après un appel « absents-présents », la réunion est ouverte à 21h00. L'ordre du jour est le suivant :

- **Classements arbitres 2019/2020 : recueil et compilation des données**
- **Renouvellement des dossiers médicaux pour la saison 2020/2021**
- **Questions diverses et tour de table**

PROCES-VERBAL DU 5 MARS 2020

Après relecture, la commission apporte la modification suivante au Procès-Verbal de la réunion du 05 Mars 2020 : M. SIDI Ibrahim, bien qu'initialement prévu, ne s'est pas présenté.

CLASSEMENTS ARBITRES 2019/2020

La CDA prend connaissance des données de classements, pour chaque arbitre. La commission arrête et valide le nombre de promotions par catégorie, en ayant pris en compte les fins de carrières annoncées par les arbitres, et les contraintes de désignations ainsi que les besoins opérationnels. Après avoir présenté et commenté la circulaire « Promotions-Rétrogradations 2019/2020 », la commission arrête les modifications au Règlement Intérieur. Ces dernières seront soumises à l'approbation du prochain Comité de Direction qui se réunira le 22 mai 2020.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif du District



RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS MEDICAUX POUR LA SAISON 2020/2021

La CDA prend connaissance des modifications apportées au délai de retour du Dossier Médical 2020/2021 :

- Examen clinique (document à 3 pages) en consultation chez le médecin traitant est à retourner au plus tard, fin juillet.
- L'examen cardiologique (ECG de repos ou échographie cardiaque ou épreuve à visée cardiologique) : un délai supplémentaire est accordé jusqu'au 31 décembre 2020.

Pour rappel, le dossier médical doit nous être transmis par l'un des formats suivant:

- Le dépôt au siège du District (en mains propres à Igor Gradinari)
- L'envoi par courrier au siège du District (ou par mail à cda@districtvaldemarne.fff.fr)

Dans les deux cas, pensez à faire une copie (et à la conserver) de votre dossier avant envoi.

Un mail sera envoyé dans la semaine avec le rappel des nouvelles règles ainsi que le dossier médical 2020/2021 à remplir.

QUESTIONS DIVERSES et TOUR DE TABLE

Après un tour de table, la séance est levée à 23h00.

PROCHAINE SEANCE LE MARDI 26 MAI 2020

Le Secrétaire

Michel Abed

Le Président

José DIAS